



Les centrales nucléaires en déconstruction

La présence de radioéléments résiduels, après déchargement du combustible lors de la mise à l'arrêt définitif d'un réacteur nucléaire, implique un soin particulier dans le démantèlement de l'installation.

Les radioéléments décroissent avec le temps et l'installation devient de moins en moins radioactive. La stratégie d'E.D.F. consiste à optimiser ce temps de décroissance en le rendant le plus court possible sans exposer les agents à des débits d'équivalent de dose de radiation importants.

1. LA DECONSTRUCTION SE FAIT EN TROIS ETAPES :

- la mise à l'arrêt définitif avec déchargement du combustible et vidanges des circuits,
- le démantèlement partiel des parties non nucléaires de l'installation,
- la déconstruction totale après la période de décroissance



Les déchets générés suivent les filières spécifiques en fonction de leurs caractéristiques :

- Le combustible est retraité et les déchets ultimes très radioactifs sont stockés provisoirement en attente d'une solution définitive

- Les déchets faiblement ou très faiblement radioactifs sont stockés sur les sites de l'A.N.D.R.A. (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs)

- Les déchets inactifs sont évacués ou servent de remblai sur le site. La radioprotection pendant la déconstruction est organisée de telle manière que les équivalents de dose soient les plus faibles possibles.

2. APRES LA DECONSTRUCTION LE TERRAIN RESTE LA PROPRIETE DE L'E.D.F.

Le financement de la déconstruction est assuré grâce à une participation des utilisateurs d'électricité des centrales en fonctionnement.